

Déclaration du Bureau National

EN déclarant qu'il était prêt à renoncer à l'application de l'article 16, le général De Gaulle a reconnu implicitement le réveil d'une opinion populaire qui marque de plus en plus de désaffection et d'hostilité à l'égard de son régime.

Cette évolution de l'opinion a amené un certain nombre d'hommes politiques, qui avaient jusqu'à présent soutenu le « système » gaulliste, à opérer une volte-face et à amorcer leur passage à l'opposition. Mais elle a également créé parmi les ultras d'Algérie et dans les rangs du fascisme militaire l'illusion qu'il serait désormais moins difficile de s'emparer par la force du pouvoir de l'État.

Devant une situation en plein mouvement et qui comporte des risques incontestables de guerre civile, le P.S.U. entend prendre ouvertement ses responsabilités.

La fermeté dont il a toujours fait preuve à l'égard du régime ne le conduit nullement à rejeter l'idée d'un rassemblement où se retrouveraient ceux qui, en 1958 comme en 1961, ont voté NON, et une bonne partie de ceux qui, dans les mêmes circonstances, ont voté OUI, mais qui sont aujourd'hui

décidés à ne pas se contenter d'un changement de gouvernement.

L'heure est à l'union et à l'action. Mais pour que cette union et cette action soient efficaces, il faut qu'elles soient dépourvues de toute ambiguïté.

Ce n'est ni une simple fronde parlementaire, ni la constitution d'une sorte de syndicat des anciens de la IV^e République, ni le projet d'une union nationale sans programme et sans perspective politique qui peuvent permettre de faire face aux menaces de l'O.A.S. comme à la nécessité de définir les termes démocratiques d'une alternative au régime. Il faut qu'une grande force populaire se manifeste à travers tout le pays et redonne confiance à des masses encore hésitantes et incertaines parce que trop longtemps dupées et déçues. Cette force, il faut la constituer autour des syndicats ouvriers et paysans, autour des mouvements de jeunesse et autour des partis politiques se réclamant du Socialisme, et il faut lui donner un programme et des objectifs qui dépassent le cadre de la défense antifasciste et qui ouvrent la voie à une transformation profonde de la société française.

(22 Septembre 1961).